

Image not found or type unknown



Récupération de nom de jeune fille

Par **riffet**, le **21/10/2010 à 10:00**

Bonjour,rnj'aimerais connaître la procédure à suivre pour récupérer mon nom de jeune fille, étant divorcée depuis 9 ans, mais ayant conservé mon nom marital.

Par **fif64**, le **21/10/2010 à 10:24**

Vous n'avez jamais perdu votre nom de jeune fille.rnVotre nom marital est simplement un nom d'usage.rnVous n'avez qu'à aller faire refaire vos papiers en ne mentionnant pas ce nom d'usage.